

# LA LETTRE DU



**SNUipp 67 infos    Lettre N° 87 du 01/04/2010**

**BONNES VACANCES !**

Merci de diffuser largement cette "Lettre" afin d'informer l'ensemble de vos collègues.

***POUR NE PAS RESTER ISOLE(E)...SURTOUT EN CETTE PERIODE !***

- parce que collectivement nous sommes plus forts.
- pour être mieux informé(e) et défendu(e).
- avec la déduction fiscale , cela me revient à peine à 4 euros par mois !

→ [Je me syndique au SNUipp67...](#)

## ***Informations départementales***

### **Mouvement 2010 : le SNUipp67 vous informe.**

#### **INFORMATION IMPORTANTE :**

**Pour les collègues actuellement à titre définitif ou à titre provisoire ayant obtenu de travailler à temps partiel (non annualisé) l'an prochain...ne postulez pas sur les postes :**

- **de la partie française des classes bilingues (FRA BIL), pour les TP à 75% et 80%**
- **de titulaires mobiles (TIT R ZIL, REMP ST FC, REMP ST ASH), pour tous les TP.**

**Si vous obteniez un poste de cette nature, il vous faudrait, soit renoncer à votre temps partiel, soit renoncer au poste ainsi obtenu car incompatible avec l'exercice à temps partiel.**

**Vous pouvez saisir 30 vœux...n'en gâchez pas inutilement !**

**RAPPEL :** Venez nous rencontrer dans nos locaux ,10 rue de Lausanne à Strasbourg (à côté de la CAF)

Une permanence exceptionnelle aura lieu le vendredi 2 avril (vendredi Saint) de 9h à 12h.

Des permanences aussi pendant les VACANCES : mardi 6 avril, mercredi 7 et jeudi 8 avril de 10h à 12h

Vous pouvez également nous contacter à tout moment par téléphone : 03 90 22 13 15.

#### **Et, pour vous aider, toujours nos documents pratiques :**

- Barèmes (Mouvement 2009) des enseignants qui ont obtenu des postes dans les écoles de STRASBOURG , cliquez [ICI](#).
- Pour accéder à la liste des postes de cette année au format « pdf », c'est [ICI](#).
- Pour consulter la « nomenclature » des postes, cliquez... [ICI](#).
- Pour connaître le barème minimal (Mouvement 2009) pour les différentes communes de notre département, cliquez... [ICI](#).
- La circulaire de l'IA, les annexes 1 à 7 et les zones géographiques, c'est... [ICI](#).
- Le calendrier des opérations, le rôle et les conseils des élu(e)s du SNUipp67... [ICI](#).
- A nous renvoyer pour votre suivi de dossier en CAPD, la fiche de suivi du SNUipp67... [ICI](#).

**Autorisations d'absences et congés dans le Bas-Rhin : attention aux idées reçues !**

Nous sommes régulièrement confrontés aux questions des enseignants à ce sujet. Nous nous rendons compte qu'un grand nombre d'idées reçues circulent...par exemple :

-« On a droit à deux jours d'absence par an pour convenances personnelles »

-« Si je suis en arrêt maladie et si je ne reprends pas au moins un jour avant les grandes vacances , elles me sont décomptées en arrêt maladie. »

-« J'ai eu une autorisation d'absence pour me rendre à un enterrement mais sans traitement. Je n'ai pas de recours »

-« J'ai été absent une journée car je ne me sentais pas bien...il me faut obligatoirement un arrêt de travail »...

Pour faire le point dans les domaines de la santé, de la famille , des examens et concours, des activités syndicales, des convenances personnelles...nous vous proposons un document qui indique, pour chaque situation, la durée possible, la rémunération, les justificatifs à fournir, l'autorité compétente.

Ce document est en vigueur à l'IA du Bas-Rhin

A lire (et à archiver !), en cliquant... [ICI](#)

**RAPPEL** : si un refus (ou une autorisation sans traitement) vous est annoncé par votre IEN...il existe toujours des voies de recours possibles...contactez nous en cas de besoin.

## **Stage Syndical Segpa : Jeudi 27 Mai 2010 à Sélestat**

Le SNUEP-FSU, le SNUipp67-FSU et le SNUipp68-FSU organisent un stage de formation et d'information « ASH second degré » **Jeudi 27 Mai 2010 de 9h30 à 16h30** à l'IUFM de Sélestat.

Ce stage sera animé par des responsables nationaux : **Bernard Revollon** (SNUEP) et **Frédéric Thimonier** (SNUipp)

Ordre du jour :

1. L'ASH confrontée aux transformations du système éducatif
2. Nouveaux textes ; nouvelles procédures d'orientation : où en est-on ?
3. EGPA ET UPI : l'ASH dans le second degré, quel avenir ?
4. Les personnels, les missions
5. Questions diverses

En tant qu'enseignant en SEGPA ou EREA, vous êtes cordialement invité(e) à cette réunion.

**Cette réunion est ouverte à tous, syndiqués et non syndiqués.**

**Le congé est de droit** dans la mesure où vous avez déposé votre demande, avec la convocation, dans les délais impartis (un mois à l'avance), c'est-à-dire en pratique **avant le 25 avril 2010**.

Il est indispensable de faire cette démarche au plus vite.

Vous trouverez en lien : [le formulaire d'inscription](#) ainsi que le [modèle de demande d'autorisation d'absence](#).

## ***Informations nationales***

### **Permutations informatisées 2010: toutes les statistiques et les barèmes département par département.**

Pour chaque département , le SNUipp67 vous informe du nombre de collègues « partants » et « entrants », du pourcentage de demandes satisfaites et du détail spécifique pour les rapprochements de conjoints. Vous lirez également notre analyse.

Pour connaître toutes ces informations il suffit de cliquer...[ICI](#).

Pour les détails du Bas-Rhin: barème pour chacun des départements obtenus par les 59 collègues qui partent ou pour le barème des 36 arrivants en fonction de leur département d'origine, il suffit de cliquer... [ICI](#)

### **Luc Chatel...ou l'art de faire passer une opération de « Comm... » pour une « revalorisation ».**

Le postulat de départ posé par Nicolas Sarkozy à Maisons-Alfort en 2007:

« Je sais quelle a été depuis 25 ans la dégradation de leurs conditions matérielles et morales. Je m'engage, si je suis élu, à revaloriser leur carrière, si dévalorisée depuis un quart de siècle. »

La réponse, trois ans plus tard, par son Ministre de l'Education nationale :

157 euros de plus par mois pendant 7 ans pour les futurs PE débutants.

Voilà ce que Luc Chatel voudrait que les Français (et les enseignants !) retiennent.

Le ministre présente cela comme une « revalorisation »...or cette mesure concernera moins d'un quart des enseignants et ne « coûtera » rien à l'Etat, au contraire!... démonstration :

- Un PE2 « stagiaire » était rémunéré environ 1400 euros par mois soit près de 17000 euros annuels.

- Le ministre supprime cette année de « stagiaire » et donne 157 euros mensuels de plus pendant 7 ans (ensuite ces « nouveaux » PE « rentrent » dans la grille indiciaire commune à tous les « anciens » PE) soit :  $(157 \times 12) \times 7 = 13188$  euros.

Economie réalisée en supprimant l'année de stagiaire : 17000 euros

« Augmentation » salariale des « nouveaux » PE : 13188 euros

Conclusion : En inventant la « revalorisation négative » c'est une opération de « comm... » bon marché que vient de s'offrir notre ministre. Opération reprise par tous les médias qui trompera beaucoup de monde...sauf les enseignants !

Pour connaître le détail du « relevé de décisions » du Ministère, il suffit de cliquer...[ICI](#).

## **Agenda social 2010 dans la fonction publique : Eric Woerth rencontre les syndicats.**

Le ministre et son secrétaire d'État en charge de la Fonction publique, Georges Tron, ont présenté l'agenda social pour l'année 2010 aux organisations syndicales et aux employeurs de la fonction publique.

Pour en savoir plus sur cette rencontre du 26 mars en terme de salaires, retraites et ...autres...lisez le compte rendu ...[ICI](#).

## **RASED : le ministère répond aux interpellations !**

Le ministère vient d'apporter un début de réponse aux inquiétudes exprimées depuis plusieurs mois par les organisations syndicales, les associations professionnelles et les parents d'élèves à propos de la situation des RASED .

Lors d'une réunion la semaine dernière, il s'est engagé sur plusieurs points.

Le SNUipp continue d'exiger le rétablissement de l'ensemble des postes supprimés.

Ces annonces constituent néanmoins un point d'appui, pour, dans les départements, s'opposer aux projets de nouvelles suppressions de postes envisagées par certains IA, et obtenir le nombre de départs en formation à hauteur des besoins. Le groupe de travail devrait permettre de vérifier, département par département, l'engagement du ministère.

Lire [le communiqué de presse](#).

## **Evaluations : « pour qui ? pour quels usages ? pour quelle finalité ? »**

Pour débattre, réfléchir et agir ensemble autour de cette question, le SNUipp organise un colloque le 28 avril 2010 à Lyon.

L'évaluation interroge, tant dans les pratiques de classe que dans les utilisations par l'administration ou les ministères successifs. Le nouveau protocole d'évaluations nationales pour les CM2 et les CE1 a fait l'objet de critiques unanimes de la part de la communauté éducative.

Les résultats aux évaluations internationales ont été utilisés par le ministère pour justifier ses réformes.

Pour en savoir sur cette question le SNUipp a édité un [4 pages sur l'Evaluation](#).